

SERVICE FINANCES
EM/GLN

CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 20 DECEMBRE 2007

DELIBERATION

OBJET : Subvention d'équilibre au Centre Communal d'Action Sociale

Le Maire propose de verser au Centre Communal d'Action Sociale en 2008 une subvention d'équilibre de 1.050.000 €.

Le Conseil Municipal, vu l'avis favorable de la Commission « Finances, Ressources Humaines, Administration Générale » et après en avoir délibéré,

- APPROUVE cette proposition, par 25 voix pour et 6 voix contre.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME
Le Maire,

Loïc LE MEUR.